



HAL
open science

Genre et inégalités dans les espaces ruraux : “Les femmes qui font (la) campagne”

Gaëlle Terrisse

► **To cite this version:**

Gaëlle Terrisse. Genre et inégalités dans les espaces ruraux : “Les femmes qui font (la) campagne”. 2023. hal-04237378

HAL Id: hal-04237378

<https://hal.science/hal-04237378v1>

Preprint submitted on 11 Oct 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

Genre et inégalités dans les espaces ruraux : “Les femmes qui font (la) campagne”

« L’hyper-modernité contemporaine est incarnée spatialement par les métropoles, il est alors possible et même vraisemblable que les mouvements en faveur de l’atterrissage des corps et du décollage des esprits se matérialise surtout hors des métropoles, en particulier dans les campagnes où se projette l’idée d’un “droit au village”. Le désir du lieu physico-spatial est aussi un besoin du lieu dans son aspect social (Poulot, 2015). Le désir de campagne comme lieu est aussi un désir de la campagne comme ethos, c’est-à-dire comme manière d’être. »¹

Intérêt du sujet

Actuellement, trois femmes sur dix en France vivent dans les espaces ruraux, pourtant la moitié des féminicides se produisent dans les espaces ruraux selon le rapport du Sénat publié le 14 octobre 2021². Ces chiffres sont d’autant plus frappants depuis les nombreux confinements liés à la crise sanitaire de 2020 à 2021 où les violences faites aux femmes, surtout dans les milieux isolés, ont été visibilisées. Le rapport du Sénat dresse alors plusieurs constats qui alimentent ce phénomène : déficit de mobilité, éloignement des services publics, manque d’opportunités pour poursuivre les études, manque de mixité dans les emplois, difficulté d’accès au soin, déficit d’accès à l’information etc. Ces lacunes tendent à expliquer des inégalités de genre sûrement plus spécifiques dans les espaces ruraux.

Des sociologues ont étudié la place et le rôle de ces femmes dans la campagne (Amsellem-Mainguy 2021, Agnoux 2022, Renard et Orange 2022) et tentent de comprendre pourquoi, malgré ces inégalités, les jeunes femmes restent dans les espaces ruraux. Le font-elles par contrainte ou par choix ? Certaines semblent prendre part dans différentes activités et maintiennent ainsi des dynamiques de services de proximité. Les collectivités favorisent alors les emplois que les femmes peuvent pourvoir afin qu’elles puissent rester et s’établir (Renard et Orange, 2022).

Analyser la place des femmes dans les espaces ruraux permet d’éclairer les inégalités sociales et de genre et leur rôle dans la participation à l’échelle locale : « À ce titre, les jeunes femmes participent tout autant que les jeunes hommes à la vie locale, mais leur participation demeure largement invisibilisée » (Amsellem-Mainguy 2021, p.249 à 253). C’est pourquoi il serait essentiel d’étudier les espaces et temps où elles peuvent accéder à leur citoyenneté pour que les politiques locales puissent les écouter et s’adapter. Leurs avancées sociales ne se font pas sans porosité des institutions. Approfondir nos connaissances sur les jeux d’acteur·rices et de mobilisation donnerait un nouveau regard sur la compréhension des espaces ruraux et de leurs usager·es.

En effet, les savoirs et recherches avec les lunettes du genre permettraient de manière innovante de comprendre ces inégalités dans les espaces ruraux. Nous comprenons alors d’autant mieux le constat de Claire Hancock datant de 2020 : “Rappelons donc qu’il s’agissait, dans la première géographie « des femmes », d’illustrer des expériences de vie, de travail, de mobilité, de migration... invisibilisées ou occultées dans les approches traditionnelles de la géographie”.³

¹ Valérie Jousseume. PLOUC PRIDE - Récit pour les campagnes. Géographie. Université de Toulouse Jean Jaurès, 2020.

² Rapport d’information du Sénat, “Femmes et ruralités : en finir avec les zones blanches de l’égalité”, rapport d’information n°60 (2021-2022), tome I, déposé le 14 octobre 2021.

³ Claire Hancock, « Les études de genre ont-elles transformé la géographie française ? », *Histoire de la recherche contemporaine*, Tome IX - n°1 | 2020, 45-54.

Etat de l'art

Dans les représentations populaires effectivement, les « campagnes » ne sont pas envisagées comme un lieu propice à l'émergence d'innovations, mais plutôt comme un espace rural défini par ses manques, contrairement aux espaces urbains.⁴ Ces lieux sont stigmatisés par leurs caractères "traditionnels" et "conservateurs" sans prendre en compte ses recompositions sociales, politiques et militantes.⁵

Les activités agricoles sont en fait, historiquement, plus associées aux pratiques dites "masculines"⁶. De nombreuses inégalités en termes de genre y sont constatées (Rebaï 2014, Guetat-Bernard, 2014). Depuis 10 ans en effet, les femmes représentent un tiers des travailleuses agricoles, 26,2 % des chef-fes exploitant-es et 5,1 % dirigent des entreprises agricoles (MSA, 2020). Comme dans beaucoup de secteurs, les employées (CDD ou CDI) ont des conditions plus précaires (durée du contrat plus court, écart de salaire et/ou temps partiel). Par ailleurs, 127 600 femmes ne sont pas déclarées et semblent pourtant assurer un rôle essentiel pour la pérennité des exploitations de manière plus ou moins directe l'agriculture en France.

Pourtant, et ce depuis quelques années, leur importance dans les milieux agricoles semble être au cœur des innovations. Elles sont montrées comme les porteuses d'un changement des pratiques concernant la diversification de l'activité agricole et de l'agriculture biologique.⁷ Elles sont même valorisées dans leurs visions agroécologiques qui semblent faire valoir une agriculture plus raisonnée, responsable et résiliente que l'agriculture intensive.⁸ D'ailleurs, les enjeux écologiques mobilisent très fortement les femmes qui représentent deux tiers des militant-es dont la moitié a entre 15 et 34 ans.⁹ Toutefois, la promotion de l'agroécologie porte un paradoxe : celle d'une mobilisation du monde agricole pour visibiliser les femmes (Berlan-Darqué, 1991, Comer, 2017, Lagrave 2021) et celle d'une reproduction de stéréotypes légitimés par une éthique du *care* qui leur serait propre (Avril et Cartier, 2019).

Les agricultrices se saisissent également des mouvements féministes pour faire valoir leurs droits à ce titre.¹⁰ Elles ont d'abord gagné une certaine visibilité par une existence d'abord sémantique (entrée du mot "agricultrice" dans le dictionnaire en 1961), puis juridique avec le statut Groupement Agricole d'Exploitation en Commun (GAEC) en 1962, le statut de co-exploitante en 1980, et la création de l'Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée (EARL) en 1985, par lequel les activités entre conjoint-es se dissocient progressivement, mettant en lumière le rôle des agricultrices à part entière. La loi d'orientation agricole de 1999 qui institue le statut de "conjoint-e collaborateur", offrant une protection sociale, semble accélérer l'entrée des femmes dans le monde agricole augmentant leur nombre. Des réformes juridiques se sont peu à peu succédées pour leur donner l'opportunité d'accéder aux mêmes droits que les hommes (Tchékémian, 2014). Ces avancées relatives¹¹, tendent à légitimer un discours dominant sur la place accordée aux femmes des campagnes et les pousse à remettre en question les formes d'invisibilisation qui perdurent (Comer, 2017). Nous pouvons alors nous demander si l'augmentation du nombre de femmes dans les activités agricoles n'est pas seulement due à une simple reconnaissance légale d'activités préexistantes. Les avancées sociales

⁴ "Jusqu'à récemment, la réponse de l'Insee a consisté à définir le rural « en creux » : est rural un territoire qui n'est pas urbain. Pour identifier les territoires ruraux, il convenait donc de commencer par définir les territoires urbains (...) Le rural n'est plus défini en creux, il correspond à « l'ensemble des communes peu denses et très peu denses ». Cette proposition de définition du rural a été validée lors du Comité interministériel des ruralités (CIR) le 14 novembre 2020.", dans Géoconfluences, Publié le 25/05/2021 par Olivier Bouba-Olga, professeur des universités, chef de service études et prospective - Région Nouvelle-Aquitaine, Université de Poitiers.

⁵ Mischi, Julian, et Nicolas Renahy. « Pour une sociologie politique des mondes ruraux », *Politix*, vol. 83, no. 3, 2008, pp. 9-21.

⁶ Roy, P. & Tremblay, G. (2015). L'expérience du stress chez les agriculteurs : une analyse du genre masculin. *Nouvelles pratiques sociales*, 27(2), 236–252.

⁷ "Agricultrices", dans Travail, genre et sociétés publiée en 2021 sous la direction de Margaret Maruani.

⁸ Guide "Devenir Paysanne", paru en novembre 2019 par ADEAR 05 et GRAAP.

⁹ <https://reporterre.net/Tres-jeune-feminin-et-diplome-le-profil-du-mouvement-climat>

¹⁰ "Agricultrices, mères et filles", publié par Alexia Vanhée et Yveline Baratta, 28 septembre 2022.

¹¹ Anthony Tchékémian, « Être agricultrice en France au XXIe siècle », *Études rurales*, 193 | 2014, 61-78.

peuvent, en outre, dresser des limites aux mobilisations des agricultrices de manière momentanée en invisibilisant d'autres formes d'inégalités. Les femmes mariées ont dû patienter une quinzaine d'années avant de pouvoir acquérir à leur tour le statut de co-exploitante en tant que conjointe, là où les femmes célibataires avaient droit à un statut plus indépendant, reconnu, bénéficiant d'une meilleure protection sociale.

Axes de recherche

D'autres inégalités tentent d'être comblées notamment par le droit au congé maternité de 4 mois pour les paysannes depuis 2019, qui toutefois n'est pas une pratique systématique puisque quasiment 40 % ne les prennent pas (MSA, 2020). On constate ici un décalage entre les avancées juridiques d'une part, et la manière dont les paysannes se saisissent et accèdent effectivement à leurs droits, d'autre part. Par exemple, pour éviter d'alourdir les charges avec les cotisations sociales sur des activités déjà précaires, les conjointes des exploitants agricoles sont nombreuses à choisir de ne pas se déclarer (Oxfam, 2023). Cette pratique contribue à nourrir l'invisibilisation des femmes dans les espaces ruraux et alimente un manque de représentativité et de rôles modèles pour d'autres femmes qui souhaiteraient s'y établir.¹²

Ces différences se répercutent sur la sécurité même de leurs pratiques professionnelles, comme la reconnaissance des accidents du travail, et sur leurs droits sociaux plus généraux, notamment en creusant l'écart entre les pensions retraites des hommes et des femmes (Rapport du Sénat, 2021)¹³. Les femmes sont d'autant plus dépendantes et précarisées, en étant "emmaisonnée"¹⁴. Les inégalités économiques entre conjoint-es, sont également creusées par le régime matrimonial de la séparation de biens choisis en majorité pour conserver individuellement les patrimoines de chacun-e des époux-ses. En sachant que l'héritage du patrimoine agricole s'effectue en majorité entre les hommes, les femmes se retrouvent lésées du système de transmission des biens, notamment pour accéder au foncier (Guétat-Bernard, 2014). En 2010 avec la réforme des retraites, déjà seulement une femme sur dix reprend la ferme à cause de l'allongement de la durée de cotisation de leur conjoint ce qui fait stagner le nombre de paysannes. Nous ne pouvons que nous demander alors quel impact aura la réforme des retraites de 2023 sur les agricultrices.

Les nouvelles générations d'agricultrices prennent le contre-pied en s'installant en tant que co-exploitantes directement pour obtenir plus de droits (MSA, 2020) en ayant une certaine marge dans leurs pratiques professionnelles. Depuis une dizaine d'années, des collectifs d'agricultrices organisent des rencontres entre elles pour sensibiliser, former et échanger sur leurs pratiques. A l'aune d'un mouvement massif vers la cession ou donation de ferme avec les départs à la retraite de certain-es exploitant-es dans ces dix prochaines années (Rapport du Sénat, 2021), l'enjeu de l'installation de nouveaux et nouvelles paysan-nes est alors crucial pour l'avenir des pratiques agricoles. Les luttes pour préserver les petites fermes et la possible occasion de féminiser l'activité agricole sont alors lancées depuis les Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural (CIVAM) en France.¹⁵

¹² Episode 2 du podcast "Les couilles à la ferme" sur Binge Audio par Victoire Tuillon, 2023.

¹³ "Au cours de son audition, Christiane Lambert, présidente de la FNSEA, a indiqué que le niveau moyen général des retraites est de 1 300 euros mensuels contre 800 euros pour les agriculteurs et 500 euros pour les agricultrices" issu du rapport du Sénat : <https://www.senat.fr/rap/r16-615/r16-61510.html>

¹⁴ Ce néologisme décrit un processus d'enfermement des femmes dans la sphère privée, dans la maison, sans possibilité de pouvoir partir de par leur dépendance économique, affective et matérielle. Il y a aussi le terme "maisonnée" pour parler d'un *continuum* entre sphère privée et publique, lié à une perte d'anonymat qui peut être emprisonnante socialement.

¹⁵ Episode 12 du podcast "Agroécologies en mouvements", "Agriculture entre femmes au CIVAM 44" sur Sillage, mars 2023 : "Venez changer l'agriculture française, voilà. Et puis vraiment vraiment le message : venez dans nos campagnes quoi, venez venez nous rencontrer, venez créer des collectifs, venez vous raccorder à des réseaux ou créer votre propre réseau, y a de la place, il y a du monde, y a de la dynamique, et c'est ouvert à tous les parcours et tous les profils de gens donc venez venez."

Les politiques gèrent leurs actions à l'échelle locale par des femmes pour les femmes afin de valoriser leurs activités agricoles. Parmi elles, quelques-unes ont intégré les syndicats, s'institutionnalisant, afin de continuer le combat depuis l'intérieur (Lagrave, 2021). Ainsi certains CIVAM et FDSEA (Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitant Agricole) sollicitent alors les politiques locales, nationales, voire européennes afin d'élaborer et d'assouplir des subventions pour favoriser l'installation des femmes dans l'agriculture pour répondre aux injonctions d'aménagement durable et aux enjeux climatiques.

En quoi la volonté de faire collectif entre agricultrices peut-elle se saisir de porosité institutionnelle afin d'affirmer leurs pratiques et leurs droits ? La pratique de l'agroécologie, de la polyculture et des usages locavores actuellement semble créer une montée d'un impératif participatif des femmes dans la politique de gestion agricole, notamment celle de proximité grandement investie par les femmes.

Grâce à leurs mobilisations dans la création de dispositifs participatifs, les agricultrices sont-elles alors les protagonistes concernant l'octroi de droits allant vers plus d'égalités homme-femme dans les espaces ruraux ?

Hypothèses

Dans les années 2000, ce sont les discours de la Banque Mondiale et de certaines Organisations Non Gouvernementales qui renforcent *a contrario* un discours sur la pauvreté et l'importance de pouvoir alimenter tout le monde via une nécessité au productivisme agricole. La tension entre maintenir une agriculture productiviste et résiliente s'est donc renforcée au XXIème siècle jusqu'à élaborer une nouvelle Politique Agricole Commune qui est en vigueur depuis le 1er janvier 2023. "Elle poursuit les objectifs suivants : favoriser une agriculture intelligente et résiliente ; renforcer les actions favorables à l'environnement et au climat ; renforcer le tissu socio-économique des zones rurales". Il serait intéressant de connaître les positions des agricultrices dans le tissu socio-économique et les pratiques agricoles : cette politique renforce-t-elle leur visibilité, leur statut, leur pratique et leur droit ?

Réseau et mobilisation des agricultrices : les dispositifs participatifs

Les agricultrices s'emparent des idées et pratiques féministes - sans les nommer en tant que telles (Comer, 2017, Lagrave 2021) - afin d'affirmer leurs revendications auprès des politiques publiques, mais aussi d'autres formes de résistances au niveau des politiques agricoles¹⁶. Elles ont alors recours à des stratégies souterraines afin de former un réseau en des espaces d'*empowerment* en échangeant de manière informelle leurs pratiques (Comer, 2017, Lagrave 2021). Ces dynamiques redessinent alors les usages des espaces ruraux et façonnent le rapport au territoire en contournant la contrainte d'être relégué-es dans les interstices spatiales.¹⁷

L'hypothèse serait que les inégalités sociales forment des espaces et que les espaces forment des inégalités : "Le localisme, comme assignation spatiale pour le traitement des conflictualités sociales et l'asymétrie territoriale hiérarchisée alimentent le constat d'injustice spatiale, notamment par le traitement des territoires comme des marges." (Luxembourg, 2020). Par extension, reléguer en périphérie certaines personnes contribue à une invisibilisation : "Il est donc possible que cette lecture spatiale de l'intersectionnalité alimente la réflexion à propos de la justice spatiale comme inséparable de la démocratie."¹⁸

Des groupes de femmes formels ou informels intègrent dans leurs échanges de pratiques des stratégies passant de la prise de parole libre à des constats similaires jusqu'à l'innovation d'outils

¹⁶ Comer, Clémentine. « L'égalité professionnelle en agriculture. Un féminisme modéré au service du patronat familial », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 223, no. 3, 2018, pp. 58-71.

¹⁷ Concernant les octrois de subventions soutenant l'activité agricole, le premier pilier de la PAC avait prévu une aide aux exploitations, dont la surface était au minimum de 5 hectares, creusant les inégalités entre les petites fermes n'ayant pas les moyens de se moderniser et les grandes fermes accumulant les aides non plafonnées, qui n'ont alors pas cessé de grossir, explique Michel Pimbert dans l'épisode 1 du podcast "Agroécologies en mouvements" sur Sillage, septembre 2021.

¹⁸ Luxembourg, Corinne. « Penser l'espace des systèmes de discriminations : pour une lecture spatiale de l'intersectionnalité », *Les cahiers de la LCD*, vol. 12, no. 1, 2020, pp. 51-65.

agricoles. Parmi les groupes formels on peut noter le rôle des CIVAM qui dans les formations et sensibilisation aux pratiques agricoles les inégalités entre agriculteur et agricultrice en créant d'autres manières de faire pour ne pas réitérer de stéréotypes. Elles se sont notamment emparées du statut GAEC (Groupement Agricole d'exploitation en Commun) pour gagner à la fois en indépendance et en travail d'équipe. Elles profitent des formes associatives et syndicales aussi pour échanger sur les inégalités professionnelles et coconstruire des actions et solutions (CIVAM d'Ardèche et CIVAM de Loire-Atlantique par exemple). Même le CAUE d'Ardèche, Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement, est également porteur de la cause des agricultrices et soutient les rassemblements pour échanger de manière collective : les élu·es sont ainsi invité·es à échanger avec elles.

Plus précisément, dans des petites collectivités rurales, les agricultrices peuvent créer des leviers pour convaincre les élu·es et acteur·rices qu'il est essentiel d'établir un rapport sur l'égalité de genre afin de renouveler les politiques pour des territoires plus inclusifs, attractifs et résilients. L'infusion du genre (Biarrotte, 2020)¹⁹ peut permettre l'*empowerment* des femmes dans les espaces ruraux. En créant des groupes de parole et d'échange, en créant une certaine forme de justice spatiale, la participation pourrait permettre aux femmes d'obtenir une justice sociale au niveau de la politique locale.

Faire collectif et renouveler les pratiques : de nouvelles pratiques qui s'affranchissent des stéréotypes genrés

Face à la domination de l'agriculture productiviste s'étalant sur plusieurs centaines d'hectares, les petites exploitations, déjà mises à mal, peuvent connaître une nouvelle épreuve de résistance avec la vague de départ à la retraite des agriculteur·rices. En effet, nous pouvons nous demander si les fermes vont être reprises ou si elles vont être absorbées par les plus grandes au vu de la pression foncière qui grandit de manière constante.

Dans certaines petites fermes, on peut ainsi se demander si les compagnes d'agriculteurs, qui ne travaillent pas dans l'exploitation, ne le font pas par contrainte afin d'assurer au moins un salaire stable au foyer au vu de la précarisation des plus petites fermes (Guétat-Bernard, 2014).

Lorsque les femmes sont seules exploitantes, elles travaillent surtout sur des petites surfaces et se tournent plutôt dans l'activité d'élevage. S'occuper des bêtes demande en effet moins d'espace que la culture des céréales par exemple afin d'en tirer une production. La difficulté à accéder au foncier oblige aussi à se contenter des petits espaces, des interstices de l'agriculture intensive. "Tous ces phénomènes économiques, sociaux ou démographiques concomitants de l'urbanisation ont eu des effets sur la place des femmes dans la société, leur autonomie, leur émancipation et leur reconnaissance sans pour autant supprimer toute forme d'inégalité, de domination, d'oppression ou d'exploitation"²⁰. Nous pouvons partir du postulat que les femmes s'immiscent dans les marges des espaces de la même manière face aux inégalités d'accès au foncier dans les espaces ruraux (Guétat-Bernard, 2014). La hausse des prix des terres creuse les disparités entre grandes et petites exploitations, entre agriculteurs et agricultrices. Sans compter le fait que les hommes héritent plus souvent de l'exploitation familiale que les femmes (Guétat-Bernard, 2014). Malgré la contrainte liée à la surface d'exploitation, les agricultrices semblent être plus productives proportionnellement et réinventent les pratiques agricoles à leur manière, sans valoriser la force et en faisant collectif et en se diversifiant pour ce faire (polyculture). Elles développent aussi des compétences polyvalentes et favorisent les circuits courts, la vente, la production d'une alimentation de qualité et l'accessibilité des prix entre autres (Guétat-Bernard, Rebaï, Tchékémian 2014). Paola Tabet démontre qu'il y a, dans les pratiques agricoles, des inégalités même jusqu'aux outils qui sont d'office confisqués aux femmes les freinant dans leurs activités agricoles.²¹ Plusieurs témoignages recueillis par Victoire Tuillon dans ses podcasts confirment que les outils ne sont même pas mesurés à partir des corps de manière

¹⁹ Biarrotte L., 2020, « L'infusion d'approches genrées dans l'urbanisme parisien : métaphore d'une propagation aux échelles organisationnelles et individuelles », *Urbanités*, #13 / Minorités/Majorités, février 2020.

²⁰ Blidon, Marianne. Genre et ville, une réflexion à poursuivre. In: *Les Annales de la recherche urbaine*, N°112, 2017. Le genre urbain. pp. 6-15.

²¹ Tabet, Paola. Les Mains, les outils, les armes. In: *L'Homme*, 1979, tome 19 n°3-4. Les catégories de sexe en anthropologie sociale. pp. 5-61;

universelle. Dans le podcast de Sillage, une agricultrice affirme que même les tracteurs se mettent en mode sécurité, car ils ne détectent pas certains corps trop légers, rendant impossible leur utilisation. Ainsi, certaines agricultrices qui ont un corps trop petit et léger sont empêchées de mener à bien leur activité, elles sont pourtant capables de véritables stratégies de contournement et d'innovation pour fabriquer un habitat où elles se sentent chez elles et à leur place.

Les agricultrices invitent à un renouveau notamment en termes d'agroécologie et de renouvellement des pratiques agricoles en polyculture (Rebaï, Terrieux, 2014). L'avenir d'une forme d'agriculture plus durable semble se développer par les femmes à l'origine, surtout depuis la crise sanitaire en favorisant les circuits courts assurant aussi l'alimentation pour le foyer (Guétat-Bernard, 2014). Ces pratiques semblent ainsi plus résilientes face aux crises et donnent matière à réflexion sur les innovations sociales face aux injonctions des discours politiques pour faire face aux enjeux climatiques, mais aussi sociaux, sanitaires et bien évidemment économiques. Je suppose que le modèle militant féministe à l'œuvre localement peut contribuer à la construction d'une économie alternative au modèle de l'agroalimentaire extensif qui domine encore aujourd'hui.

Méthodologie

Je compte m'établir sur le lieu de la recherche le temps d'élaborer le travail de thèse. Au plus proche des habitant·es, il est important que je m'intègre dans le tissu social local via les associations et/ou syndicats (CIVAM, FDSEA, etc.). Mon rôle sera de comprendre les dynamiques sociales, politiques et économiques, qui sont visibles ou souterraines. Il sera donc important d'identifier les personnes ressources pour m'entretenir avec elleux (acteur·rices, professionnel·les, élu·es, agriculteur·rices). Je pourrai alors étudier de manière qualitative leurs usages et leurs perceptions. Il est important que je puisse voir leurs exploitations quitte à participer aussi à la production de manière bénévole. Pour ce faire, je suivrai également leurs temps de formation et de sensibilisation (formels ou informels).

Pour observer et analyser, une recherche-action sera menée sur plusieurs temps pour sensibiliser les femmes des espaces ruraux aux inégalités de genre afin qu'elles puissent à leur tour partager leurs expériences personnelles et professionnelles. Le lien de confiance une fois établi pourra aussi favoriser les sujets abordant les inégalités.

Les jeunes agricultrices, les conjointes non déclarées et les retraitées sont un groupe-cible que je souhaite faire participer pour comprendre leur place et leur rôle, leur contrainte et leur liberté. Il sera d'ailleurs intéressant d'en faire une comparaison avec les hommes (repérer les différences de perception et de représentation). J'envisage de mobiliser ces femmes autour de ces thématiques qui viendront mettre en perspective leurs propres usages et ressentis des espaces ruraux et de leurs pratiques agricoles. Il s'agira ensuite de coconstruire avec elles des réalisations et de les diffuser. Cela me permettra de répondre à l'hypothèse qu'elles peuvent en collectif influencer les politiques locales en élaborant un cahier d'usages à intégrer dans le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) dans leurs actions.

La recherche-action pourra prendre des formes participatives interactives autour d'arpentages littéraires, de balades sensibles, de café-débats autour d'un film et de l'actualité. L'idée est de laisser les participant·es choisir un ouvrage, un article ou un film de leur choix, rendant libre le format. Il y a plusieurs pistes auxquelles j'ai pensé : la bande-dessinée "Il est où le patron ?" des Paysannes en Polaire (2021), le film "Je, Tu, Elles... Femmes en agriculture" filmé par Aurélia Etienne en collaboration avec les CIVAM Drôme-Ardèche (2015), le film "Les Croquantes" de Tesslye Lopez et Isabelle Mandin en collaboration avec la CIVAM Loire-Atlantique (2022), le livre "La Terre des Femmes" de Maria Sanchez (2020).

Deux terrains me semblent pertinents à explorer. Le premier serait la Picardie et en particulier l'Oise car c'est une région qui a été fortement impactée par la modernisation des pratiques agricoles, « grenier à grains » de l'Île-de-France notamment. Ce terrain est à la fois valorisé pour ses qualités et ses capacités de cultivation comme Albert Demangeon le décrit, mais aussi il est aussi invisibilisé par

une trop forte influence et proximité géographique avec Paris. L'Oise et la Picardie plus largement sont un terreau d'inégalités intersectionnelles entre forte désindustrialisation, agriculture intensive, précarité et finalement loin de la capitale. Il subit également une périurbanisation progressive qui est un phénomène encore récent.

Hors de la diffusion du discours du CIVAM, il serait intéressant de rechercher des femmes dans ce territoire, me rapprocher de mon cousin agriculteur qui a des amies agricultrices et de la belle-sœur de l'une de mes propres ami·es qui est éleveuse en beauvaisis.

Le second terrain beaucoup plus rural serait la région Auvergne Rhône-Alpes pour sa variété typologique entre plaine et montagne. C'est aussi là qu'il y a une forte infusion dans le renouvellement des pratiques par le biais d'agricultrices qui réfléchissent en collectif. Le CIVAM étant mobilisé et le CAUE intégrant les inégalités entre hommes et femmes, il serait intéressant d'étudier leurs stratégies et leur diffusion (en Drôme, en Ardèche et pourquoi pas dans la région voisine, située en PACA à Gap). Je suis en contact avec une personne ressource qui connaît la présidente de la FDSEA Drôme.

Bibliographie

Amsellem-Mainguy, Yaëlle, « Les filles du coin. Vivre et grandir en milieu rural », Presses de Sciences Po, 2021.

Agnoux, Perrine, « Du côté de chez soi L'entrée dans la vie adulte des femmes de classes populaires dans les espaces ruraux », 2022.

Avril, Christelle, et Marie Cartier, « Care, genre et migration. Pour une sociologie contextualisée des travailleuses domestiques dans la mondialisation », *Genèses*, vol. 114, no. 1, 2019, pp. 134-152.

Biarrotte, Lucile, « L'infusion d'approches genrées dans l'urbanisme parisien : métaphore d'une propagation aux échelles organisationnelles et individuelles », *Urbanités*, #13 / Minorités/Majorités, février 2020.

Blidon, Marianne, « Genre et ville, une réflexion à poursuivre », *Les Annales de la recherche urbaine*, N°112, 2017. Le genre urbain. pp. 6-15.

Comer, Clémentine, « L'égalité professionnelle en agriculture. Un féminisme modéré au service du patronat familial », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 223, no. 3, 2018, pp. 58-71.

Comer, Clémentine, « Cécile Guillaume, Syndiquées. Défendre les intérêts des femmes au travail », Paris, Presses de Sciences Po, 2018, 254 pages, *Travail, genre et sociétés*, vol. 45, no. 1, 2021, pp. 178-181.

Guétat-Bernard, Hélène, « Féminin-Masculin. Genre et agriculture familiales », Éditions Quæ, 2014

Hancock, Claire, « Les études de genre ont-elles transformé la géographie française ? », *Histoire de la recherche contemporaine*, Tome IX - n°1 | 2020, 45-54.

Jousseaume, Valérie, « PLOUC PRIDE - Récit pour les campagnes », *Géographie. Université de Toulouse Jean Jaurès*, 2020.

Luxembourg, Corinne, « Penser l'espace des systèmes de discriminations : pour une lecture spatiale de l'intersectionnalité », *Les cahiers de la LCD*, vol. 12, no. 1, 2020, pp. 51-65.

Maruani, Margaret, « Agricultrices », *Travail, genre et sociétés*, 2021.

Mischi, Julian, et Nicolas Renahy, « Pour une sociologie politique des mondes ruraux », *Politix*, vol. 83, no. 3, 2008, pp. 9-21.

Orange, Sophie & Renard, Fanny, « Des femmes qui tiennent la campagne », Paris, *La Dispute*, 2022, 232 p.

Rebaï, Nasser, « Rôle des productrices maraîchères dans l'approvisionnement de la ville de Cuenca en Équateur », *Pour*, vol. 222, no. 2, 2014, pp. 261-273.

Roy, Philippe & Tremblay, Gilles, « L'expérience du stress chez les agriculteurs : une analyse du genre masculin », *Nouvelles pratiques sociales*, 27(2), 2015, 236–252.

Tabet, Paola, « Les Mains, les outils, les armes », *L'Homme*, 1979, tome 19 n°3-4. Les catégories de sexe en anthropologie sociale. pp. 5-61;

Tchékémian, Anthony. « Être agricultrice en France au XXIe siècle », *Études rurales*, 193 | 2014, 61-78.

Rapport

Rapport d'information du Sénat, "Femmes et ruralités : en finir avec les zones blanches de l'égalité", rapport d'information n°60 (2021-2022), tome I, déposé le 14 octobre 2021.

Nouveau rapport : les inégalités de genre dans l'agriculture, Oxfam, 2023.

<https://www.oxfamfrance.org/rapports/agriculture-les-inegalites-sont-dans-le-pre/>

Guide

Guide "Devenir Paysanne", paru en novembre 2019 par ADEAR 05 et GRAAP.

Articles

"Jeune, féminin et diplômé : le profil du mouvement climat, Reporterre", par Chloé Alexandre, Florent Gougou, Erwan Lecœur et Simone Persico, 11 octobre 2021 :

<https://reporterre.net/Tres-jeune-feminin-et-diplome-le-profil-du-mouvement-climat>

"Agricultrices, mères et filles", par Alexia Vanhée et Yveline Baratta, 28 septembre 2022 :

<https://gallica.bnf.fr/blog/28092022/agricultrices-meres-et-filles?mode=desktop>

Podcast

Épisode 1 du podcast "Les couilles à la ferme" sur Binge Audio par Victoire Tuaille, 2023.

<https://www.binge.audio/podcast/les-couilles-sur-la-table/les-couilles-a-la-ferme-1-2>

Épisode 2 du podcast "Les couilles à la ferme" sur Binge Audio par Victoire Tuaille, 2023.

<https://www.binge.audio/podcast/les-couilles-sur-la-table/les-couilles-a-la-ferme-2-2>

Épisode 1 du podcast "Agroécologies en mouvements", "Luttes et mouvements sociaux dans l'agroécologie" sur Sillage, septembre 2021.

<https://shows.acast.com/aeem/episodes/63249eac8b2e100012b54721>

Épisode 12 du podcast "Agroécologies en mouvements", "Agriculture entre femmes au CIVAM 44" sur Sillage, mars 2023.

<https://shows.acast.com/aeem>